



## L'ONE poursuit deux grandes missions de service public

### L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

dans son milieu familial et son environnement social

Cette mission se traduit par l'organisation de consultations prénatales, de consultations pour enfants, d'un accompagnement à domicile, le suivi des équipes SOS Enfants conventionnées par l'Office, ainsi que l'organisation d'ONE Adoption.

### L'ACCUEIL DE L'ENFANT

en dehors du milieu familial

Dans ce cadre, l'ONE agréée, subventionnée, crée ou gère des institutions et des services, leur fournit de l'aide et des conseils et les contrôle.

D'autres [missions transversales](#) lui sont également assignées : le soutien à la parentalité, l'éducation à la santé, l'information des parents et des futurs parents, la formation et l'accompagnement des acteurs de terrain, etc.

Ces missions sont exercées selon les orientations et modalités définies par le Décret portant réforme de l'ONE du 17 juillet 2002 ainsi que par le Contrat de gestion 2013-2018 conclu entre le Conseil d'Administration de l'ONE et le Gouvernement.

Elles se déclinent également dans la Charte de Management ONE, qui vise tout à la fois à rendre un service optimal aux enfants et à leurs familles, accroître en quantité et en qualité «l'offre métier» au bénéfice des enfants et de leur famille et enfin, rendre plus efficace encore la gestion de l'institution.

# ■ GESTION DE L'INSTITUTION

Organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique, l'Office est un parastatal de type B, ce qui signifie qu'il dispose d'une autonomie de gestion, tout en restant sous la tutelle du Ministre de l'enfance.

Le Conseil d'Administration (CA) est l'organe central de gestion de l'Office.

Il a notamment pour compétence de définir la politique de l'ONE, de statuer sur les propositions émises par l'administration quant à la gestion de l'Office, d'approuver le Contrat de gestion, le budget, les comptes annuels, d'approuver les avis rendus au Gouvernement, etc.

Les membres du CA (six membres effectifs) sont nommés, pour la durée d'une législature, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en application de la clef d'Hondt). Sont également invités aux séances du Conseil d'Administration, avec voix consultatives : le Président du Conseil d'avis, celui du Conseil scientifique ainsi que le Coordinateur de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ). Assistent également aux séances, l'Administrateur général de l'ONE, un secrétaire désigné au sein du personnel de l'Office et deux Commissaires du Gouvernement.

## 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION (situation au 30/06/2015)

<b>Présidente</b>	Madame Claudia CAMUT	Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE Directrice Relation affiliés, Marketing et Logistique de la mutualité Solidaris de Mons – Wallonie picarde
<b>Vice-Président-e-s</b>	Madame Sylvie ROBERTI	Psychologue spécialisée dans l'accompagnement des enfants
	Monsieur Philippe DELFOSSE	Administrateur Délégué asbl CEMôme Administrateur Délégué asbl Espaces Enfance
	Monsieur Jean-Pierre MARIQUE	Président du Fonds Houtman Conseiller communal à Aiseau-Presles Chimiste retraité de Solvay
<b>Membres</b>	Madame Sophie FRANCOIS	Conseillère Communale à Uccle Administrateur Délégué au Centre Culturel d'Uccle et à la Piscine Longchamp
	Madame Anne JANSSEN	Coordnatrice pour le développement du pôle de formation et enseignement supérieur de Charleroi-Sud Hainaut
<b>Commissaires du Gouvernement</b>	Monsieur Jean-François BROUILLARD	
	Monsieur Marc FOCROULLE	
<b>Invités permanents</b>	Monsieur Philippe ANDRIANNE	Président du Conseil d'avis
	Monsieur Jean-Pierre SCHAAPS	Président du Conseil scientifique
	Monsieur Michel VANDEKEERE	Coordinateur de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Application du décret portant sur la transparence des Organismes Publics (M.B. du 14/08/2003)

Les chiffres 2015 n'étant pas disponibles, vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les montants annuels relatifs à chaque poste au 31 décembre 2014.

Fonction		Montants bruts	Frais forfaitaires
<b>Benoît PARMENTIER • Administrateur Général</b>	De Janvier 2014 à Décembre 2014	127.926,44	
Président	De Janvier 2014 à Décembre 2014	23.203,80	
Vice-président(e)	De Janvier 2014 à Décembre 2014	4.148,48	2.074,24
Membre	De Janvier 2014 à Décembre 2014	1.554,18	

## 2 COMITÉS SUBRÉGIONAUX (Situation au 30 juin 2015)

Six comités subrégionaux répartis sur les six zones géographiques correspondantes à chaque administration subrégionale constituent des organes de gestion décentralisés venant en appui au CA. Un Comité subrégional est composé de maximum neuf membres nommés par le Conseil d'Administration sur propositions des services agréés par l'ONE. Ses membres sont nommés pour une période de cinq ans, sur la base de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et de la gestion publique.

Les Comités subrégionaux prennent notamment en première instance les décisions relatives à l'octroi ou au retrait d'autorisation de l'ensemble des services des milieux d'accueil dans le secteur de l'accueil. En outre, ils agrément les projets santé-parentalité et remettent un avis sur l'agrément des consultations dans le secteur de l'accompagnement.

6 COMITÉS SUBRÉGIONAUX			
<b>Du Brabant wallon</b>		<b>De Liège</b>	
<b>Présidente</b>	Madame Natacha VERSTRAETEN	<b>Présidente</b>	Madame Martine BODEN
<b>Vice-Président-e-s</b>	Monsieur Vincent DE LAET Madame Ludivine HENRIOULLE Madame Violaine LOUANT	<b>Vice-Présidentes</b>	Madame Véronique DRIESEN Madame Pascale SCHMITZ Madame Brigitte WENDELSKI
<b>Membres</b>	Docteur Luc DECORTE Madame Vinciane DULIERE Monsieur Benoît MALEVE Madame Florence REUTER Madame Catherine STALAS	<b>Membres</b>	Monsieur François HOETERS Madame Sabine LEJEUNE Monsieur Olivier MARION Madame Marie-Françoise VAN DEN ABEELE
<b>De la région de Bruxelles</b>		<b>Du Luxembourg</b>	
<b>Présidente</b>	Madame Séverine ACERBIS	<b>Présidente</b>	Madame Sylvie LEFEBVRE
<b>Vice-Président-e-s</b>	Madame Carine COPPIN Monsieur François DEMAIFFE Madame An VERBEKE	<b>Vice-Président-e-s</b>	Madame Christine DUROY Madame Nadine MAQUA Monsieur Gaëtan SALPETEUR
<b>Membres</b>	Monsieur Geoffroy CARLY Monsieur Fabrice CUMPS Madame Tiffany MOERMAN Madame Christine REDANT	<b>Membres</b>	Monsieur Philippe COLLIGNON Monsieur Olivier DULON Monsieur Yves GANSEMAN Madame Florence HANOSSET Docteur Anne MAQUINAY
<b>Du Hainaut</b>		<b>De Namur</b>	
<b>Présidente</b>	Madame Chantal THOMAS	<b>Présidente</b>	Madame Patricia VANSNICK
<b>Vice-Présidentes</b>	Madame Chantal BERTOUILLE Madame Brigitte PODEVYN Madame Maryse SEHEQUE	<b>Vice-Présidentes</b>	Madame Véronique DUCHESNE Madame Fabiola FRIPPIAT Madame Sophie MICHAT
<b>Membres</b>	Madame Joëlle BERLANGER Monsieur Franck DELCROIX Madame Mathilde VANDORPE	<b>Membres</b>	Monsieur Stéphane COLLIGNON Monsieur Bernard GUILITTE Monsieur Olivier ROMAIN

# ■ ORGANISATION

## ADMINISTRATION CENTRALE (AC)

L'Office est organisé dans sa gestion quotidienne par une Administration centrale dont le siège se trouve à Bruxelles et par 6 administrations subrégionales décentralisées dans 6 régions distinctes : Namur, Brabant Wallon, Liège, Hainaut, Luxembourg et Bruxelles Capitale.

L'organisation de l'Administration centrale s'articule autour des départements « Accueil » et « Accompagnement ». Ceux-ci bénéficient de l'appui d'un ensemble de Directions supports (Etudes et Stratégies, Développement des Ressources Humaines, Finances, Juridique, Technologies de l'information, Logistique, ...) qui sont également en charge, pour certaines d'entre-elles de(s) mission(s) transversale(s).

## ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL (AG)

Les services administratifs de l'ONE sont dirigés par un Administrateur général qui assure la direction et le contrôle global de l'institution, sous l'autorité du Conseil d'Administration.

## LE COLLÈGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CAG)

Le Règlement organique de l'ONE a instauré un Collège de l'Administration générale. Celui-ci est présidé par l'Administrateur général et est animé par le Directeur général adjoint expert.

Les missions de ce Collège sont notamment :

- la coordination et l'échange d'informations ;
- la préparation et le suivi des dossiers au Conseil d'Administration ;
- la réponse aux avis demandés par l'Administrateur général ;
- les questions de gestion interne à l'institution.

Il est composé des Responsables des Départements Accueil et Accompagnement, de la Responsable de la Direction Logistique, de la Responsable de la Direction Finances-Comptabilité-Budget, de la Responsable de la Direction Etudes et Stratégies, de la Responsable de la Direction du Développement des Ressources Humaines.

Y siègent également en tant qu'invités : la Responsable de la Direction de la Coordination Accueil, le Responsable de la Direction Petite Enfance, la Responsable de la Direction ATL, la Responsable de la Direction Santé, le Responsable de la Direction des Consultations et Visites à Domicile, la Responsable de la Direction de la Coordination Accompagnement, la Responsable de la Direction Psychopédagogique, le Responsable de la Direction des Technologies de l'Informations, le Responsable de la Communication interne, la Responsable du Service de Communication externe, la Responsable de la Direction Juridique, la Responsable de la Direction des Relations Externes et Internationales, l'Auditeur interne et le Contrôleur de gestion.

## ADMINISTRATION SUBRÉGIONALE (ASr)

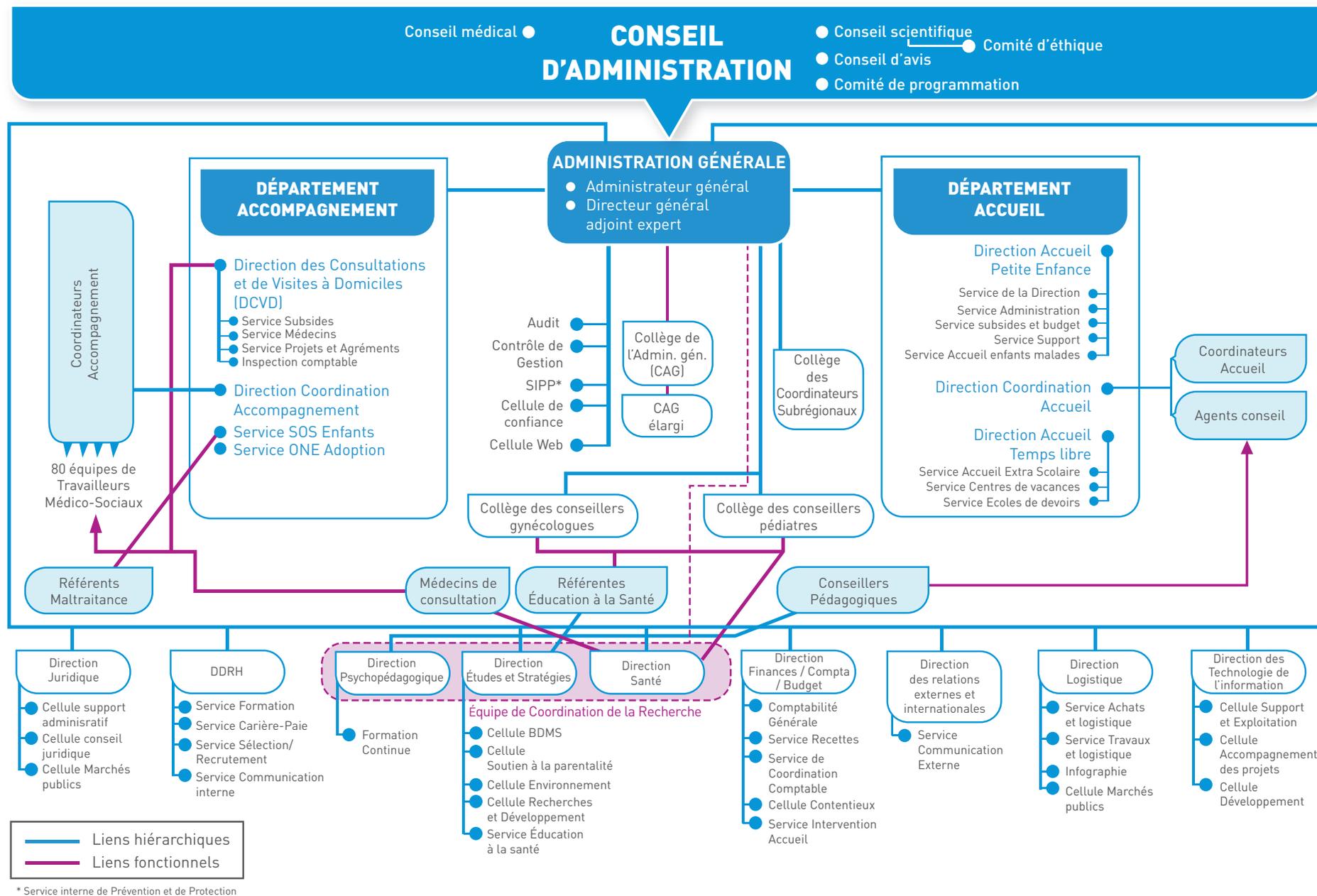
L'Office est décentralisé en six Administrations subrégionales dont la compétence territoriale s'étend aux provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et à la Région de Bruxelles-Capitale. Au sein de chaque Administration subrégionale, un(e) Coordinateur-trice assure l'implication et la synergie des activités de l'ONE en matière de politique de l'enfance. Il (elle) développe une concertation avec les acteurs institutionnels sociaux, en participant activement à la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre.

Il (elle) assure, en outre, un rôle de coordination des intervenants ONE au sein de sa subrégion (les Conseillers médicaux gynécologues et pédiatres, les Coordinateur-trice-s accueil, les Coordinateur-trice-s accompagnement, les Référent-e-s en Education à la santé, les Conseiller-e-s pédagogiques, les Agents conseil, les Référent-e-s maltraitance et une cellule administrative). Les Administrations subrégionales apportent également leur appui aux travaux des Comités subrégionaux.

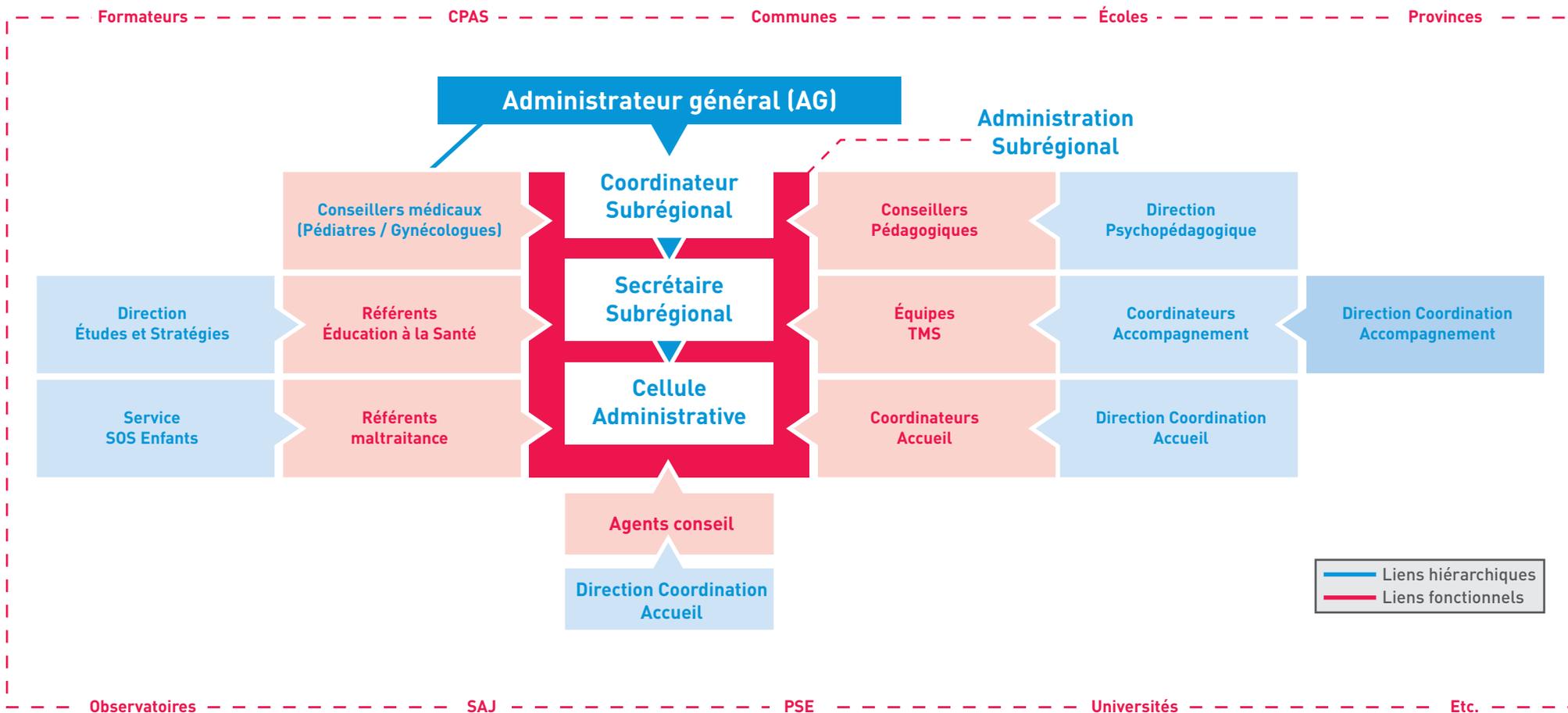
## 1 ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (Situation au 30 août 2015)

<b>ADMINISTRATEUR GENERAL</b>	<b>Benoît PARMENTIER</b>
Directeur général adjoint expert	Laurent MONNIEZ
<b>DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>Jean-Luc AGOSTI</b>
<b>DIRECTION DE LA COORDINATION ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>Catherine LATIERS</b>
<b>DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE</b>	<b>François CLAERHOUT</b>
Service SOS Enfants	Jessica SEGERS
Service ONE Adoption	Bernard MATHIEU
<b>DEPARTEMENT ACCUEIL</b>	<b>N.</b>
<b>DIRECTION DE LA COORDINATION ACCUEIL</b>	<b>Brigitte MARCHAND</b>
<b>DIRECTION ACCUEIL PETITE ENFANCE</b>	<b>Eddy GILSON</b>
<b>DIRECTION ACCUEIL TEMPS LIBRE</b> (Accueil extrascolaire, Ecoles de Devoirs, Centres de vacances)	<b>Annick Cognaux</b>
Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE)	Jean-Marie CABY, Evelyne DELBROUCK
<b>DIRECTION LOGISTIQUE</b>	<b>Yolande DELEUZE</b>
<b>DIRECTION ETUDES ET STRATEGIES</b>	<b>Geneviève BAZIER</b>
<b>DIRECTION SANTE</b>	<b>Marie-Christine MAUROY</b>
<b>DIRECTION PSYCHOPEDAGOGIQUE</b>	<b>Isabelle VANVAREMBERGH</b>
<b>DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>Ann MOLHANT</b>
Service Communication Interne	Michaël HARZIMONT
<b>DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>	<b>Michel LALIEU</b>
<b>DIRECTION JURIDIQUE</b>	<b>Tania DUBRULE</b>
<b>DIRECTION RELATIONS EXTERNES ET INTERNATIONALES</b>	<b>Nicole ROLAND</b>
Service Communication Externe	Caty GUILLAUME
<b>DIRECTION FINANCES / COMPTABILITÉ / BUDGET</b>	<b>Isabelle DESMET</b>
Cellule Audit Interne	N.
Cellule Contrôle de Gestion	Frédéric DOBBELSTEIN

## 2 SCHÉMA ORGANISATIONNEL (Situation 30 août 2015)



### 3 SCHÉMA ORGANISATIONNEL SUBRÉGIONAL (Situation 30 août 2015)



# ■ LES ORGANES D'AVIS

## 1 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

Le Conseil scientifique est un organe d'avis scientifique du Conseil d'Administration. Il est composé de dix-huit membres nommés par le Conseil d'Administration de l'Office après un appel public publié au Moniteur belge.

Il appartient à cette instance d'étudier les questions soulevées par le Conseil d'Administration et d'effectuer les recherches qu'il lui confie; de faire au Conseil d'Administration toutes propositions qu'il juge utiles à l'organisation psycho-médico-sociale des projets et services en matière d'accompagnement; d'étudier l'adaptation de la mission d'accompagnement aux progrès scientifiques et à l'évolution de la société.

En 2014, le Conseil scientifique a accompagné différentes recherches lancées par l'ONE : les lieux de rencontre enfants et parents et les haltes-accueil, l'acquisition du langage, les formations initiales et le coût d'une place d'accueil.

Pour en savoir plus : consultez les rapports de recherche en ligne sur ONE.be

L'Annuaire pauvreté en Belgique édition 2014 leur a été présenté. Ainsi que les résultats de la recherche « La séparation parentale, est-elle un facteur de risque indépendant pour le développement somatique et psychomoteur d'enfants de 0 à 30 mois » étude de cohorte rétrospective à partir des données médico-sociales de l'ONE.

Outre le suivi des groupes de travail « 100 ans de l'ONE » et des travaux du Fonds Houtman, le Conseil scientifique a également réalisé le bilan des quatre dernières années de son activité et a élaboré les perspectives pour l'avenir dans le cadre de l'appel au renouvellement des membres qui aura lieu en 2015.

## Le Comité d'éthique

Le Comité d'éthique de l'ONE a été installé par le Conseil scientifique fin 2009.

Il aborde des problématiques concernant les secteurs de l'Accompagnement et de l'Accueil. Il met en évidence les valeurs éthiques de l'Institution, étudie les questions d'ordre éthique qui se posent dans le cadre de l'exercice des missions de l'ONE ou relatives à la méthodologie ou au contenu des recherches soutenues par le Conseil scientifique et l'ONE.

Cette instance fonctionne en tant que groupe de travail émanant du Conseil scientifique de l'ONE. Elle ne dispose pas du statut de Comité d'éthique à avis unique, seuls 34 Comités de ce type sont reconnus en tant que tel en Belgique.

Le Comité d'éthique s'exprime et mène ses débats en parfaite indépendance. Ses membres ne sont pas mandatés par un service ou par une institution, ils expriment leur opinion en leur propre nom. Les avis remis au CA peuvent refléter une opinion consensuelle clairement motivée, mais s'il existe des divergences, celles-ci doivent apparaître clairement.

Il comprend outre des membres du Conseil scientifique, des personnes de l'Administration et des professionnels de terrain œuvrant tant dans les secteurs de l'accompagnement que de l'accueil.

En 2014, le comité d'éthique a lancé plusieurs groupes de travail. Les thématiques ciblées portent sur l'accessibilité du métier d'accueillante, la déficience sensorielle des personnes ayant en charge des enfants dans les milieux d'accueil et l'organisation du premier colloque du comité d'éthique. Ce colloque aura pour objectif de faire état des travaux réalisés depuis sa création en 2010, d'échanger sur la démarche éthique à l'ONE et de proposer des perspectives futures pour l'institution. Ce colloque sera organisé le 13 novembre 2015 au CERIA à Anderlecht, à l'attention principalement des professionnels de première ligne de l'ONE.

## 2 LE CONSEIL D'AVIS

Rassemblant les différents acteurs de la petite enfance, le Conseil d'avis accompagne l'instance dirigeante de l'Office par sa réflexion et ses questionnements.

Le Conseil d'avis organise ses débats et mène ses travaux sur toute question en rapport avec les missions de l'ONE.

Ses membres volontaires (31), sont des représentants de la société civile issus de différents secteurs, acteurs ou utilisateurs des services et actions de l'Office.

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et le Conseil d'Administration de l'ONE, sont les destinataires des avis rendus par le Conseil d'avis en réponse à leur demande précise ou d'initiative.

En 2014, le Conseil d'avis a rendu trois avis :

- Le premier concerne l'article du 66 du contrat de gestion de l'ONE. Le Conseil d'avis s'est ici penché sur la méthodologie d'action devant être mise en place pour initier la refonte du secteur de l'accueil de l'enfance.

- Dans son second Avis, le Conseil d'avis a été sollicité par le Conseil d'Administration concernant la critique de classement de projets du volet 2 - Plan Cigogne III.
- Enfin, fort de l'Avis 2013/02 relatif à l'accessibilité du secteur de l'accueil 0-3 ans qui lui avait été transmis, le Conseil d'Administration de l'ONE demanda à ce que le travail prospectif du Conseil d'avis soit poursuivi. Ceci en complétant l'analyse déjà menée par un état des lieux des questions d'accessibilité se posant pour le secteur de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, d'en dégager les enjeux et de formuler des propositions d'adaptations.

Pour consulter les avis finalisés par le Conseil d'avis en 2014 :

- [www.ONE.be/Article 66](http://www.ONE.be/Article_66)
- [www.ONE.be/critères programmation](http://www.ONE.be/critères_programmation)
- [www.ONE.be/accessibilité 3-12](http://www.ONE.be/accessibilité_3-12)

## 3 LE CONSEIL MÉDICAL

Le Conseil médical institué en 2002 en tant qu'organe représentatif des médecins œuvrant dans les consultations, a pour missions de veiller à :

- Favoriser et évaluer de façon permanente la qualité de la médecine préventive pratiquée dans les centres de l'ONE;
- Promouvoir l'esprit d'équipe entre les médecins de l'ONE;
- Favoriser la collaboration avec les autres membres du personnel de l'ONE et les bénévoles des comités;
- Promouvoir la collaboration entre les médecins de l'ONE et les médecins traitants;
- Stimuler les activités médicales à caractère scientifique.

Il peut également, de sa propre initiative ou à la demande de l'ONE, donner son avis sur toute question pouvant concerner la pratique des médecins au sein de l'ONE.

La plupart de ses membres conservent une activité clinique jugée nécessaire à une meilleure compréhension des réalités du terrain.

Le Conseil médical est élu par les médecins pour une durée de 4 ans. Un nouveau conseil a été élu en 2012. La Présidence en a été assurée par le Docteur HOYOUX jusqu'en mars 2015.

Le Docteur HOYOUX décédé le 10 avril 2015 était connu et apprécié pour son engagement dans le secteur de la petite enfance et dans la mise en valeur des activités des professionnels de la santé qui s'y consacrent pleinement.

La Présidence du Conseil médical est à présent assurée par le Docteur Cécile VERHEUGEN .

La composition actualisée du Conseil médical figure sur notre site internet.

A l'occasion de ses réunions et en vue de maintenir un contact dynamique avec l'Administration, le Conseil médical invite régulièrement des représentants des Directions de l'Office. La Direction médicale est présente à chacune des réunions dont elle assure les suivis et la coordination ainsi que le secrétariat.

En 2014, le Conseil médical s'est réuni à 3 reprises et s'est penché notamment sur : les modifications des procédures administratives relatives aux contrats des médecins, la réforme de l'Accueil , le transfert des compétences et les nouvelles orientations de la Direction santé, la gestion informatisée des commandes de vaccins, la campagne de vaccination contre la coqueluche, la fonction de Référent santé en milieu d'accueil, l' « accueil » d'enfants malades en consultations.

## ■ LE FONDS HOUTMAN



Créé en 1989 suite au legs de feu Herman Houtman en faveur de l'ONE, le Fonds Houtman a pour vocation première de financer et d'accompagner des actions, des recherches-actions et des recherches liées à des projets d'actions à réaliser dans le champ de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est administré par un Comité de Gestion composé de : trois représentants du Conseil d'Administration de l'ONE, un représentant de chacune des deux branches de la famille du légataire, trois experts des questions de l'enfance désignés par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCL, ULB et ULg), un représentant du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE, un représentant de la Direction Etudes et Stratégies de l'ONE, un Conseiller médical, un Administrateur Général et un ou plusieurs membre(s) d'honneur.

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion. Ces thèmes sont préalablement soumis à l'aval du Conseil d'Administration de l'ONE.

L'année 2014 a surtout été marquée par la célébration, à l'Albert Hall, du 25<sup>e</sup> anniversaire du Fonds. A cette occasion, il a fait le bilan d'un quart de siècle d'actions et de recherches-actions menées en faveur de l'enfance en difficulté. Un numéro spécial des Cahiers est paru, et deux Prix de 25.000 € chacun ont été remis autour des thèmes de la participation de l'enfant à la vie culturelle et artistique (Centre d'Accueil Les Glaïeuls pour le projet « La roulotte des enfants conteurs ») et de l'épanouissement de l'enfant dans ses différents lieux de vie (ASBL Schola ULB pour « Le Programme Tutorat Primaire »).

Deux nouveaux thèmes ont aussi été ouverts par le Comité de Gestion en 2014 : la parentalité adolescente et le droit scolaire.

Le Fonds a poursuivi par ailleurs son soutien à de nombreux projets en cours, sur des sujets divers :

- La lutte contre la pauvreté : poursuite du soutien à 3 équipes ;
- L'éducation au bien-être : fin du travail soutenu au sein de l'école Saint-Louis Amercoeur ;
- L'accessibilité à l'école pour les enfants handicapés : suite et fin des enquêtes dans 4 provinces de la Fédération Wallonie-Bruxelles (cartographie des zones couvertes en cours) ;
- L'accompagnement des enfants handicapés et de leur famille (ONE Task Force Handicap) : finalisation du DVD destiné aux professionnels de l'accompagnement ;
- Le thème « Fin de vie, début de vie et grande pré-maturité » : démarrage de la recherche UCL-IRSS visant la réalisation d'un état des lieux des pratiques et la création d'une base de données commune aux 11 centres NIC (Neonatal Intensive Care) francophones.
- La prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels : démarrage de la recherche visant l'élaboration d'un protocole commun à l'ensemble des acteurs concernés.
- La discrimination en milieu scolaire : fin de 2 projets ; 3 se poursuivent encore ;
- L'enfant exposé à la violence entre partenaires : poursuite de la recherche relative à l'impact des violences conjugales sur le jeune enfant dès la période anténatale ;
- Les enfants de parents détenus : poursuite de la collaboration avec la Croix-Rouge sur deux plans : la révision du programme de formation destiné aux volontaires itinérances ; et l'accueil des enfants en visite à leur parent détenu ;
- Les enfants de 0 à 6 ans dont la mère est en prison : exploitation des résultats de la recherche ULg clôturée fin 2013 ;
- Le soutien à la parentalité : poursuite du soutien à la diffusion et à l'implémentation du référentiel.

Deux numéros des Cahiers du Fonds Houtman paraissent en 2014 : le 18 relatif à la discrimination en milieu scolaire, et le 19, numéro spécial édité à l'occasion des 25 ans. Voir <http://fondshoutman.be/cahiers/>.

Davantage de détails sur les activités 2014 du Fonds et sur les projets sur notre site [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be). Contact : [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be) ou 02/543.11.71.

Texte intégral du rapport annuel du Fonds sur demande.

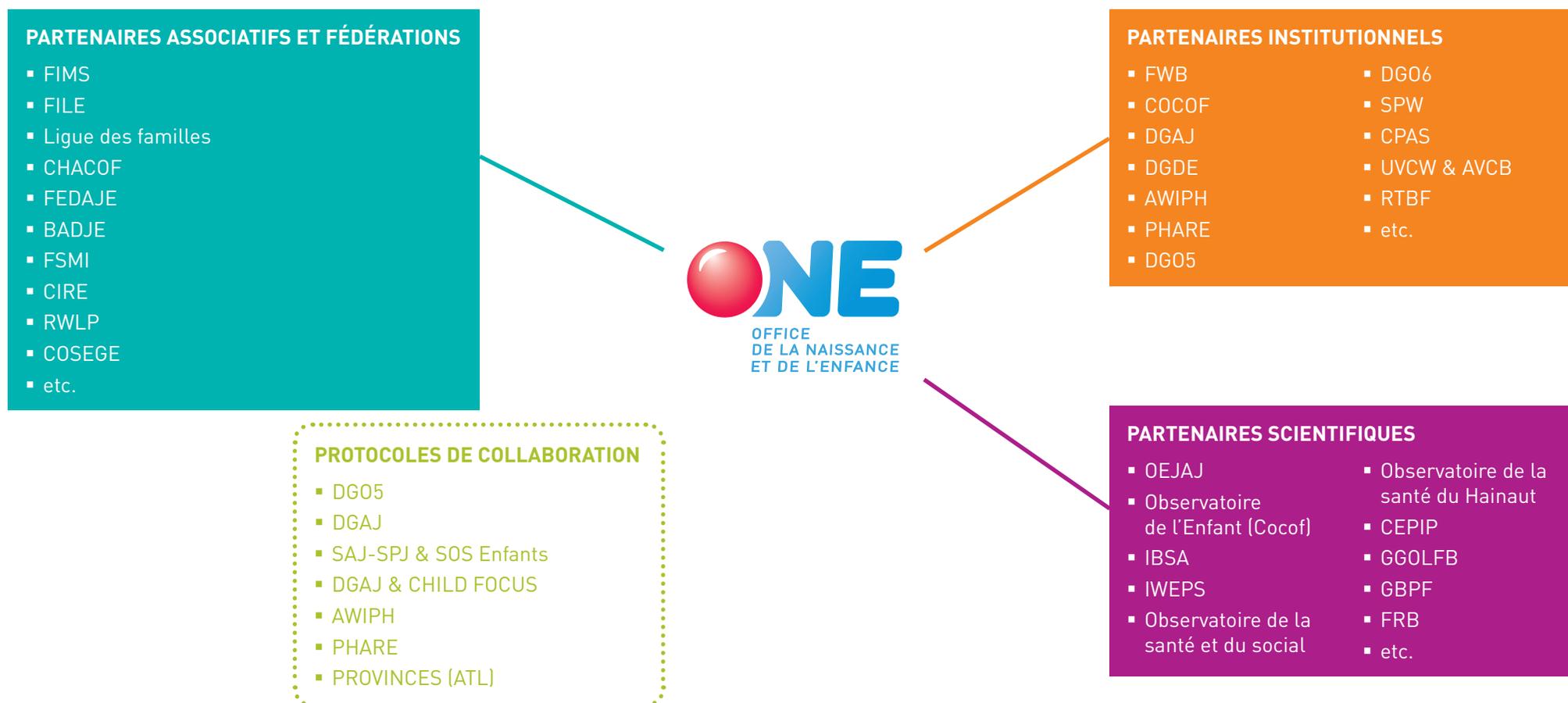
## ■ L'ONE ET SES PARTENAIRES

Les acteurs locaux publics, associatifs ou encore privés, les partenaires institutionnels et le monde scientifique, sont considérés comme des partenaires essentiels des politiques menées par l'Office.

En outre, l'Office est soutenu dans ces missions par l'investissement de plus de 4500 volontaires qui œuvrent au quotidien pour favoriser l'accompagnement et l'accueil des enfants et de leurs parents.

Suite aux différentes réformes institutionnelles, les nouvelles modalités d'organisations de l'Etat belge ont rendu plus complexe l'action de l'Office et sa coordination avec les autres administrations par la démultiplication des niveaux de pouvoir et la répartition des compétences entre eux.

En vue de maximiser la cohérence et l'efficacité dans les politiques menées, l'Office s'est engagé progressivement dans le développement de conventions, d'accords de partenariat ou de collaboration avec d'autres acteurs publics (Communes, Provinces, Direction générale de l'Aide à la Jeunesse, AWIPH, Phare, SPW, DG05, etc.).



## GLOSSAIRE

<b>AC</b> .....	Administration centrale	<b>COSEGE</b> .....	Coordination des Services d'Accueillantes Conventionnées
<b>ACA</b> .....	Agent Conseil	<b>CPAS</b> .....	Centre Public d'Aide Sociale
<b>AEA</b> .....	Accueillant Autonome	<b>CPMS</b> .....	Centre Psycho Médico-Social
<b>AFSCA</b> .....	Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire	<b>CPN</b> .....	Consultation Périnatale
<b>AG</b> .....	Administrateur Général	<b>CPNH</b> .....	Consultation Périnatale Hospitalière
<b>AGCF</b> .....	Arrêté du Gouvernement de la Communauté française	<b>CPNQ</b> .....	Consultation Périnatale de Quartier
<b>AMO</b> .....	Aide en Milieu Ouvert	<b>CSS</b> .....	Conseil Supérieur de la Santé
<b>AMU</b> .....	Aide Médicale Urgente	<b>DCAL</b> .....	Direction de la Coordination Accueil
<b>APE</b> .....	Accueil Petite Enfance	<b>DCA</b> .....	Direction de la Coordination Accompagnement
<b>ASR</b> .....	Administration Subrégionale	<b>DCVD</b> .....	Direction des Consultations et Visites à Domicile
<b>ASBL</b> .....	Association sans but lucratif	<b>DDRH</b> .....	Direction du Développement des Ressources Humaines
<b>ATL</b> .....	Accueil durant le Temps Libre	<b>DES</b> .....	Direction Etudes et Stratégies
<b>AVCB</b> .....	Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale asbl	<b>DGAJ</b> .....	Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse
<b>AWIPH</b> .....	Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées	<b>DGDE</b> .....	Délégué Général aux Droits de l'Enfant
<b>BADJE</b> .....	Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance	<b>DG05</b> .....	Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs Locaux, de l'Action Sociale et de la Santé
<b>BDMS</b> .....	Banque de Données Médico-Sociales	<b>DG06</b> .....	Direction Générale Opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche
<b>CA</b> .....	Conseil d'Administration	<b>DTI</b> .....	Direction des Technologies de l'Information
<b>CAL</b> .....	Coordinateur Accueil	<b>EDD</b> .....	Ecole de devoirs
<b>CAEM</b> .....	Comité d'accompagnement de l'Enfance Maltraitée	<b>ETNIC</b> .....	Entreprise des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication
<b>CCA</b> .....	Commission Communale de l'Accueil	<b>FEDAJE</b> .....	Fédération d'Associations d'Accueillantes de Jeunes Enfants
<b>CCEM</b> .....	Collège des Coordinateurs de l'Enfance Maltraitée	<b>FESC</b> .....	Fonds d'Équipements et de Services Collectifs
<b>CCOJ</b> .....	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	<b>FFEDD</b> .....	Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs
<b>CDV</b> .....	Centre de vacances	<b>FILE</b> .....	Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance
<b>CE</b> .....	Consultation pour enfants	<b>FIMS</b> .....	Fédération des Institutions Médico-Sociales asbl
<b>CEPIP</b> .....	Centre d'Epidémiologie Périnatale asbl	<b>FIPI</b> .....	Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés
<b>CSEM</b> .....	Conseil Supérieur de l'Education aux Médias	<b>FRB</b> .....	Fondation Roi Baudouin
<b>CHACOF</b> .....	Coordination des haltes-accueil de la Communauté française	<b>FSMI</b> .....	Fédération des Services Maternelles et Infantiles
<b>CIDE</b> .....	Convention Internationale des Droits de l'Enfant	<b>FWB</b> .....	Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>CIRE</b> .....	Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers	<b>GBPF</b> .....	Groupement Belge des Pédiatres de langue Française
<b>CLE</b> .....	Coordination Locale pour l'Enfance		
<b>CLPS</b> .....	Centre Local de Promotion de la Santé		
<b>COCOF</b> .....	Commission Communautaire Française		

<b>GGOLFB</b> .....	Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique	<b>SASPE</b> .....	Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance
<b>HA</b> .....	Halte Accueil	<b>SEMA</b> .....	Synergie Entreprise Milieu d'Accueil
<b>IBSA</b> .....	Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse	<b>SIPP</b> .....	Service Interne de Prévention et de Protection
<b>IFAPME</b> ..	Institut de Formation en Alternance des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises	<b>SPJ</b> .....	Service de Protection Judiciaire
<b>INAMI</b> .....	Institut National d'Assurance Maladie Invalidité	<b>SPW</b> .....	Service Public de Wallonie
<b>IPEPS</b> .....	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale ??	<b>SRJ</b> .....	Service Résidentiel pour Jeunes
<b>ISS</b> .....	Inégalités Sociales de Santé	<b>SSMG</b> .....	Société Scientifique de Médecine Générale
<b>IWEPS</b> ....	Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique	<b>UPSFB</b> ...	Union Professionnelle des Sage-Femmes de Belgique
<b>LR</b> .....	Lieu de rencontre	<b>UVCW</b> .....	Union des Villes et Communes de Wallonie asbl
<b>MA</b> .....	Milieu d'Accueil	<b>TMS</b> .....	Travailleur Médico-Social
<b>MANS</b> .....	Milieu d'Accueil Non Subventionné	<b>VAD</b> .....	Visite A Domicile
<b>MASS</b> .....	Milieu d'Accueil Subventionné	<b>WBI</b> .....	Wallonie-Bruxelles International
<b>MCAE</b> .....	Maison Communale d'Accueil de l'Enfance		
<b>ME</b> .....	Maison d'enfants		
<b>NTIC</b> .....	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication		
<b>OAA</b> .....	Organismes Autorisés pour l'Adoption		
<b>OCDE</b> .....	Organisation de Coopération et de Développement Economiques		
<b>OEJAJ</b> ...	Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse		
<b>OMS</b> .....	Organisation Mondiale de la Santé		
<b>ONE</b> .....	Office de la Naissance et de l'Enfance		
<b>PAA</b> .....	Programme Annuel d'Activités		
<b>PAP</b> .....	Projet d'Accompagnement Périnatal		
<b>PFP</b> .....	Participation Financière des Parents		
<b>PHARE</b> ...	Personne Handicapée Autonomie Retrouvée		
<b>PO</b> .....	Pouvoir Organisateur		
<b>PSE</b> .....	Promotion de la Santé à l'Ecole		
<b>PSP</b> .....	Projet Santé-Parentalité		
<b>RCE</b> .....	Réseau Coordination Enfance		
<b>ROI</b> .....	Règlement d'Ordre Intérieur		
<b>RRCAT</b> ...	Responsable Régional de la Coordination Accompagnement		
<b>RWLP</b> ...	Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté		
<b>SAAE</b> .....	Service d'Accueil et d'Aide Educative		
<b>SAEC</b> .....	Service d'Accueillant(e) Conventionné(e)s		
<b>SAJ</b> .....	Service de l'Aide à la Jeunesse		
<b>SAIE</b> .....	Service d'Aide et d'Intervention Educative		